Attribution de temps

y a belle lurette au cours de cette session, il se trompe lourdement. Il aurait grand tort de coire que nous allons acquiescer sans élever la moindre prostestation et que ce déficit de 30 milliards est justifié aux yeux des Canadiens.

Puisqu'on m'a mis au défi de montrer que ces demandes d'emprunt sont injustifiées, il serait peut-être bon que je profite des dernières minutes qui me restent pour faire quelques observations jetant un peu de lumière sur les dépenses, le déficit et les besoins de trésorerie du gouvernement. Le déficit équivaut à l'heure actuelle à 28 p. 100 de toutes nos dépenses. Pour chaque dollar que le gouvernement dépense, il doit emprunter \$1. Il n'y a que deux façons de financer un déficit. Le premier consiste à faire marcher la planche à billets et, depuis 12 ans, la Banque du Canada a fourni ainsi 12 milliards de dollars au gouvernement. L'autre facon consiste à emprunter. En 1982, les obligations fédérales représentaient 51 p. 100 de l'émission nette de titres au Canada. Il est évident que des emprunts de cette importance ont des effets sur l'offre et la demande d'argent et du même coup sur les taux d'intérêt que doit payer le secteur privé.

Dans son budget d'octobre, le gouvernement prévoyait un déficit record de 23.6 milliards cette année. Or, à l'heure actuelle, le gouvernement, avec tout le respect que je lui dois, prépare déjà la Chambre à un déficit possible de 30 milliards. Pourtant, il n'a pas l'intention de présenter un véritable budget nous permettant d'examiner les prévisions pendant une période raisonnable afin de voir si elles sont justifiées.

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, au cours de son intervention sur le projet de loi d'emprunt, le ministre des Finances (M. Lalonde) a fait une distinction entre les besoins financiers du gouvernement et le déficit. Certes, les montants ne sont pas les mêmes, mais les deux choses sont étroitement liées.

Nous avons des raisons évidentes de nous inquiéter du montant du déficit. Plus de 20 p. 100 des revenus du gouvernement sont consacrés au service de la dette nationale et il faut donc dépenser les deniers publics avec prudence, même si l'on vient nous dire que la dette nationale est représentée par des obligations d'épargne du Canada, des bons du Trésor et des bons du Canada détenus principalement par des Canadiens et que les sommes versées pour rembourser ces emprunts ainsi que les intérêts retournent dans l'économie nationale.

Les Canadiens se font dire bien souvent que les revenus au Canada sont bien supérieurs aux revenus à l'étranger, aux États-Unis par exemple. Le montant de l'épargne qui est réinvestie dans l'économie est considérable et les emprunts souscrits par le gouvernement fédéral, bien qu'importants, ne nuisent pas aux emprunts du secteur privé.

Le déficit est largement dû à la récession, fait que les députés de l'opposition n'ont pas mentionné dans leurs interventions. Les dépenses publiques ne sont pas hors de contrôle comme ils le prétendent. Si le montant du déficit et des emprunts souscrits par le gouvernement est élevé, c'est à cause de la récession mondiale et de la stagnation de l'économie qui dure maintenant depuis trois ans.

Les revenus du gouvernement ont diminué et l'impôt sur le revenu des particuliers rapporte moins parce qu'il y a beaucoup de chômeurs. Les revenus provenant de la taxe de vente ont baissé également parce que les consommateurs dépensent moins. De leur côté, les impôts versés par les entreprises sont eux aussi en diminution parce que les profits des entreprises ont régressé. Au moment même où les revenus du gouvernement sont en baisse, ses dépenses au titre des programmes sociaux pour protéger la population des conséquences de la récession ont augmenté. Les versements au titre de l'assurance-chômage ont grimpé à eux seuls de 133 p. 100. Les versements aux provinces au titre du Régime d'assistance publique du Canada ont également augmenté.

Notre pays possède un excellent système de stabilisateurs automatiques qui se mettent en branle pour aider la population en période de crise. C'est le gouvernement libéral qui a mis ce système en place au fil des ans et nous avons des raisons d'en être fiers. Il est intéressant de constater que lors des nombreuses consultations que le ministre des Finances a entreprises en prévision du budget avec les principaux dirigeants du secteur privé, personne n'a proposé que l'on supprime les mesures de protection sociale dont bénéficient les Canadiens victimes de la crise.

Il va de soi que les dépenses du gouvernement vont diminuer et que par contre ses revenus vont augmenter, en même temps que le déficit va baisser lorsque la reprise économique va être amorcée et que les chômeurs auront retrouvé un emploi. Cela va de soi. Et pourtant, aucun des députés de l'opposition qui sont intervenus dans le cadre du débat sur le projet de loi d'emprunt n'a fait remarquer que cette mesure, tout en augmentant provisoirement le déficit du gouvernement, va permettre d'augmenter les revenus au cours des mois qui viennent.

Indépendamment du fait que 6 milliards vont être versés aux contribuables au titre des remboursements d'impôt, ce qui représente un apport non négligeable dans l'économie, le gouvernement a lancé au cours de l'année écoulée des programmes visant à encourager le secteur de la construction. La subvention bien accueillie de \$3,000 accordée aux nouveaux propriétaires de maison représentait une dépense considérable pour le gouvernement, mais elle permis de créer des emplois pour les ouvriers de la construction en chômage qui gagnent des salaires relativement élevés et qui, partant, paient pas mal d'impôts sur le revenu. Ces fonds ont stimulé la construction domiciliaire et augmenté la demande de matériaux de construction, d'appareils électroménagers et de meubles, donnant du travail à d'autres Canadiens qui, à leur tour, ne dépendront plus de l'assurance-chômage et deviendront de nouveaux contribuables. De même, l'augmentation des dépenses gouvernementales pour la création directe d'emplois et la formation représente un investissement pour l'avenir.

(1620)

Tout au long du débat sur le bill, l'opposition s'est élevée contre les dépenses gouvernementales sans toutefois proposer de solutions de rechange. Un des candidats à la direction du parti conservateur aurait dit que son parti doit prendre position, et non pas chercher seulement à remplacer les libéraux. Voilà une déclaration intéressante de la part d'un membre d'un parti qui a tenu trois congrès importants sans discuter de l'orientation du parti.

M. Epp: Ce n'est pas vrai.

Mlle Nicholson: Peut-être que le congrès d'investiture fournira aux conservateurs une tribune pour nous faire connaître leur position. A la Chambre des communes, ils ne nous disent que ce à quoi ils s'opposent.